



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXPLOSION DES CHARGES SOCIALES ET DES COÛTS DE L'ASILE EN 2016 – GRAVES INQUIÉTUDES POUR LES ANNÉES FUTURES

Ce matin, le Conseil d'Etat a présenté ses comptes qui laissent apparaître une explosion des charges sociales (+113 millions de francs) et une nette augmentation des coûts liés à l'asile (+50 millions de francs). Aux yeux de l'UDC, la situation financière de l'Etat, qui boucle avec un bénéfice, ne donne que des satisfactions apparentes dont le but est de valoriser une prétendue saine gestion du canton par la majorité de gauche. En effet, alors qu'il semble que l'augmentation de la dette soit maîtrisée, il faut en réalité relever l'important report d'investissements pour un montant de plus de 2 milliards de francs pour les années futures. Une véritable bombe financière à retardement est ainsi planifiée par la majorité de gauche au Conseil d'Etat

Malgré les efforts de l'UDC, conjugués à ceux du PLR, des Verts-libéraux et du PDC depuis 2015, les charges sociales explosent. Le centre-droite vaudois a beau avoir tiré la sonnette d'alarme, la majorité du Conseil d'Etat demeure inflexible et dépense sans compter l'argent du contribuable dans un véritable tonneau sans fond. L'UDC soutient à une politique sociale efficiente, mais à la condition essentielle qu'elle soit financable. Or, les excès actuels en la matière sont autant de boulets que nos jeunes devront tirer à l'avenir. On ne peut pas décemment admettre que nous vivions ainsi sur la carte de crédit de nos enfants.

Autre sujet de grave préoccupation, celui des coûts de l'asile dont le dépassement par rapport aux prévisions est de 50 millions de francs. Notre canton s'est malheureusement distingué par un laxisme inadmissible en matière de renvoi des requérants déboutés. En vertu de la Loi sur l'asile, il appartient à la Confédération de décider des renvois et au canton de les exécuter. Or, en décidant de s'opposer aux renvois, la majorité de gauche du Conseil d'Etat place notre canton hors-la-loi et oblige les contribuables vaudois à payer le séjour de requérants n'ayant plus rien à faire ici. A ce jour, il est impossible d'avoir un chiffre exact à ce sujet. C'est la raison pour laquelle les députés UDC à Berne et à Lausanne continueront leurs investigations les mois à venir.

Enfin, l'UDC fait part de ses vives inquiétudes pour les années futures. En effet, les finances de l'Etat, de l'aveu même du Conseil d'Etat, ne vont bien que grâce aux revenus conjoncturels et exceptionnels. Or, plus de 2 milliards de francs d'investissement sont envisagés pour les prochaines années, ce qui va inmanquablement et massivement réduire la marge de manœuvre de l'Etat, notamment en regard de l'augmentation excessive des dépenses sociales.

Avec nos meilleures salutations.

Contacts :

Jacques Nicolet, cons. national, prés. UDC VD, cand. Conseil d'Etat, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89
Jean-Marc Sordet, membre CoFin, 079 279 42 78
Pierre-André Pernoud, membre CoFin, 079 440 23 84
Nicolas Glauser, membre CoFin, 079 914 19 65
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64